L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 AVRIL 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Marie Bégué.

No 48,292—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Le Cottage Double

Nos 3228 et 3236 rue Laurel,

Coin Pleasant, rapportant $240 par an.

Et le Cottage Simple en Bois

No 829 rue Pleasant.

Sur le même lot de terre,

Rapportant $144 par an.

—Aussi—

Résidence-Cottage Simple

No 3117 rue Constance,

près de la rue Neuvième.

Mardi, 12 mai, 1896, à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 631 rue Commune.

SOUS et en vertu de divers ordres de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. R. Rightor, juge, et plus récemment d'un ordre supplémentaire daté et signé le 6 avril 1896, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à vendre aux enchères publiques, MARDI, 12 mai 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, la propriété foncière ci-après décrite pour le compte de la succession ci-dessous, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Plaisance, Harmonie et Annonciation, mesurant 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Plaisance dont il forme l'encoignure.

Les améliorations consistent en la Résidence Cottage double en bois avec mansarde, Nos 3228 et 3230, située à l'encoignure des rues Laurel et Pleasant, contenant trois chambres et cuisine, et chambres dans la mansarde, de chaque côté ; louée pour $240 par an. Aussi, la maison de résidence seule en bois à un étage dans le fond, No 829 rue Pleasant, contenant cinq chambres ; louée pour $144 par an.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations dans l'îlet borné par les rues Constance, Huitième, Magasin et Neuvième, mesurant plus ou moins 56 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 62 pieds. Les améliorations consistent en la maison de résidence seule à un étage No 3117 rue Constance, contenant vestibule et six chambres ; servant comme une résidence de famille.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an, avec toutes les clauses usuelles de sécurité ; l'acquéreur assumera toutes les taxes de 1896, et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Voorhies, notaire. Pour plus amples renseignements, etc., voyez le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO.
Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 621 rue Gravier.

11 avril—11 12 13 14 21 28 mai 3 à la vente

Annonce judiciaire—Succession de A. L. Desport et femme—Cottage désirable double en bois, Nos 2110 et 2112 rue Ste-Anne, près Galvez, loué $12 par mois, et un terrain extra-grand à West End avec les améliorations qui s'y trouvent ; aussi 30 actions German-American Homestead Association stock, Mardi, 28 avril 1896, à midi, —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 48,546.

PAR et en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 24 mars 1896, adressé à J. L. ONORATO, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 621 et 631 rue Commune, MARDI, 28 avril 1896, à midi, des propriétés ci-dessous décrites—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6e arrondissement de la ville de la Nlle-Orléans, désigné par le numéro 5, d'après un plan tiré par L. Burgi, le 3me jour de juillet 1849, déposé au l'office de A. A. Decatel, ancien notaire, comme plan No 2 du livre des Plans No 4, dans l'îlet No 268, borné par les rues Ste Anne, Johnson, Galvez et Orléans. Le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Ste Anne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de 77 pieds, 5 pouces et 3 lignes sur une ligne, près Galvez, et 77 pieds, 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de divisant du lot No 6 sur le côté près de la rue Johnson, acquis, etc.

2° Une certaine portion de terre à West End, sur les bords du lac Pontchartrain, sur le côté gauche du canal allant jusqu'au lac et formant partie du lot No 2, dans l'îlet borné par l'avenue Lake, l'avenue Cane, l'avenue Canal et la rue Mercer sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, le 20 avril 1887, déposé au bureau de Thos Duval, ancien notaire. Le dit lot devant être pris du côté du dit lot le plus rapproché au lot numéro un du dit îlet, et mesurant soixante-dix pieds de face à l'avenue Canal sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 234 pieds, s'étendant à la rue Mercer (en moins la partie vendue à C. W. Ziegler, d'après un acte passé pardevant F. Deibel, notaire public, le 13 juin 1891, mesurant 35 pieds de face à la rue Mercer sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.)

3° Trente actions, Séries —, dans la German-American Homestead Association, dont quinze dollars ont été payés.

Conditions pour les actions—Comptant avant livraison.

Conditions pour les propriétés foncières—Un tiers en plus comptant ; la balance à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an et fournie les clauses usuelles de sécurité ; les acquéreurs assumeront les taxes de 1896 et feront un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

BAYNE & ONORATO.
Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 621 rue Gravier.

28 mars—28 29 30 31—avril 7 14 21 à date

PAR'OIDIUM

(Pas poison !)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des pour des ostiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

ARGENTERIE MASSIVE

—POUR—

Usage Religieux, pour Service de Table et Autres.

Diamants, Montres en or, Chaînes, Boucles, Broches, Bagues, Colliers, Boucles d'oreilles, Epingletteset autres belles Joaillerie, le tout un lot riche et varié.

Succession de Mme Elizabeth Georgette Mouguean, veuve de James H. Porter.

No 48,179—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 (ancien 155) rue Commune—ME CREDI, 29 avril 1896, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 avril, pour le compte de la dite succession—

Un grand lot choisi de Diamants, Argenterie, Bijouterie, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

18 avril—à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, stock et installations, etc.

d'une pharmacie.

A 12 mois de crédit—En bloc.

Finlay, Dicks & Co. vs James E. Primo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,011.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 25 avril 1896, à 11 heures A. M. de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Sur les lieux, à l'encoignure des rues Marais et Deumne—Le contenu, installations, stock de drogues et marchandises, etc., de la pharmacie sur lesdits lieux, d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Ceci étant la seconde et dernière criée, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à deux mois de crédit, l'acquéreur devant fournir un bon avec bonnes et solvables sécurités, portant un intérêt au taux de 5 pour cent par an, à partir de la date de la vente, jusqu'à paiement final. L'acquéreur, cependant, aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant, au moment de la vente, le montant de publication, honoraires du shérif, honoraires du greffier, les commissions, etc., se montant en tout à peu près à $175.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

14 avril—14 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail de valeur et du droit d'occuper, etc.

P. A. Bacas et al. vs O. H. Schoenhausen et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 47,639.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 20 avril 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

1° Tous les droits, titres et intérêts du défendant Otto H Schoenhausen dans et au terme non expiré du bail de la bâtisse connue comme le "Union Bank Saloon", encoignure S. E. des rues Royale et Bonsne, dans le Second District de cette ville, et de l'usage des meubles, installations et autres articles dans le dit local comme il est détaillé dans l'inventaire annexé au bail fait par Thomy Lafon le ou aux environs du 17 novembre 1893 pardevant Félix J. Dreyfous, notaire. A Otto H. Schoenhausen, par lequel le dit local a été loué à bail au dit Schoenhausen, du 1er décembre 1893 au 30 novembre 1896, pour la considération du loyer entier annuel de $3,250 pour la première année ; $3,500 pour chacune des 2e et 3e années, payable mensuellement comme il est avéré par 36 différents billets à ordre, 12 billets pour la première année de loyer étant chacun de $270.83 1/3 et les autres 24 billets pour les 2e et 3e années de loyer étant chacun de $291.66 2/3.

2° Et en cas que le terme du dit bail non expiré ne serait pas vendu alors on offrira en vente.

Le droit d'occuper le dit local et l'usage des dits meubles, installations et autres articles sur les dits lieux comme il est détaillé sur le dit bail pardevant Dreyfous, à partir de la date de la vente jusqu'au 30 novembre 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 avril 8 9 13 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu et Installations, Etc., d'une Imprimerie.

A 12 mois de crédit, en bloc.

Aussi 1 Presse à Imprimer, pour du comptant.

Oscar Czarnowski vs Paragon Printing Co. Lim'd et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,943—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le SAMEDI, 25 avril 1896, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux, nouveau No 420 rue Baronne—

Le contenu, installations, presses, caractères d'imprimerie, meubles, divers, etc., de l'atelier d'imprimerie installé dans le dit local, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Ceci étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée à la plus haute et dernière enchère, pour ce qu'elle rapportera à un crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant un bon, avec bonne et solvables sécurités, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement. L'acquéreur néanmoins aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant au moment de la vente le montant des annonces, imprimerie, honoraires du shérif, gardienage, etc., disons antout $250.

Aussi, à la même place et temps, une presse d'imprimerie.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 avril—14 20 25

Metropolitan Bank vs New Orleans Brewing Association

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,534—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte de recettes et de dépenses présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, pour le mois de décembre 1895 de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

10 avril—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, stock et installations, etc.

D'un magasin de Chaussures, au No 1035 rue du Canal.

John Friedrich vs Mary Heyman et Sol Heyman, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,466—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 23 avril 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux nouveau No 1035 rue du Canal :

Le contenu entier, installations, stock etc, en commerce du magasin de souliers dans le dit local, consistant en un stock grand et bien assorti de souliers, malles, valises, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 avril—17 au 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de terrains de valeur dans le Quatrième District.

Gérard Brandon, receveur, etc., vs Francis J. Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,009—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 21 mai 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Jackson, Derbigny et Première, désignés comme lots Nos quinze et seize, dans l'îlet Square numéro douze, sur un plan déposé pour référence dans le bureau de B. Maguer, anciennement un notaire de cette ville, comme partie d'un acte de dépôt daté le 8 février 1868 ; lesquels dits lots se tiennent et mesurent comme suit, à savoir : Lots Nos Quinze et Seize mesurent chacun vingt-neuf pieds de face à la rue Derbigny sur cent treize pieds trois pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en un billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque et lien du vendeur sur ladite propriété, portant 6 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 avril—17 24—mai 1 8 15 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Vira Bailey, Veuve de Richard Terrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,800—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Cordelia Terrell, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

11 avril—11 15 20

Succession de R. H. Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,816—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par F. L. Richardson, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

11 avril—11 15 20

J. E. Richard vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 46,138—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Pintat, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

16 avril—16 20 25

Emile Baumann vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,858—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Andrew J. Murphy, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

16 avril—16 20 25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. —No 49,120, Division E—M. & D. Mayer versus leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de M. & D. Mayer, et de Morris et Daniel Mayer, individuellement, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers des dits M. & D. Mayer et Morris et Daniel Mayer soit convoquée et tenue pardevant Emile J. Barnett, notaire, pour délibérer et voter sur la question de décharger les dits individus ; pour élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises avant la réunion, et que F. N. Butler, Jr, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits débiteurs ou aucuns d'eux soient suspendues. La dite réunion devant être convoquée, commençant le LUNDI, 20 avril 1896.

Nouvelle-Orléans, 17 mars 1896.

Signé : GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 mars—20—av 5 20

IF YOUR BACK ACHES,
Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try
BROWN'S IRON BITTERS.
It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

Proclamation.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS,
HÔTEL DE VILLE, 11 avril 1896.

Conformément aux exigences de la section XI de l'Article 181 de la session de 1891, Assemblée Générale de la Louisiane, avis public des limites des WARDS, les Districts et polls respectifs dans chaque precinct pour l'élection qui aura lieu dans cette ville le MARDI, 21 avril 1896, sont par le présent officiellement désignés et la proclamation publique en est faite comme suit :

Limites des Precincts et situation des Polls.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Tchoupitoulas, comprenant la rive du fleuve, de Thalie à Felicité ; No 1668 Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—Du côté des bois de Tchoupitoulas au côté du fleuve de St-Thomas, de Thalie à Felicity ; No 636 Orange.

Troisième Precinct—De St-Thomas à Annonciation, de Thalie à Felicity ; No 1558 Annonciation.

Quatrième Precinct—D'Annonciation à Constance, de Thalie à Felicity ; coin Constance et Race.

Cinquième Precinct—De Constance à Magazine, de Thalie à Felicity ; coin Orange et Constance.

Sixième Precinct—De Magazine à Prytania, de Thalie à Felicity ; No 1134 Melpomène.

Septième Precinct—De Prytanée à Carondelet, de Thalie à Felicity ; No 1630 Melpomène

Huitième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Thalie à Felicity ; coin Terpsichore et Baronne.

Neuvième Precinct—De Dryades à Franklin, de Thalie à Felicity ; coin Melpomène et Dryades.

Dixième Precinct—De Franklin à Freret, de Thalie à Felicity ; coin Libe te e' Félicité.

Onzième Precinct—De Freret à Claiborne, de Thalie à Felicity ; coin Magnolia et Melpomène.

DEUXIEME WARD

Premier Precinct—Du Fleuve à Tchoupitoulas, de Julie à Thalie ; No 1008 rue Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Tchoupitoulas à Annonciation, de Delord à Thalie ; coin Tchoupitoulas et Calliope.

Troisième Precinct — De Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Delord ; No 928 rue Magazine.

Quatrième Precinct — D'Annonciation à Camp, de Delord à Calliope ; Magazine, entre Poeyfarré et St-Joseph.

Cinquième Precinct — D'Annonciation à Camp, de Galennie à Thalie ; Galennie, entre Constance et Magazine.

Sixième Precinct—De Camp à Carondelet, de Julie à Calliope ; Carondelet et l'avenue Howard.

Septième Precinct De Calliope à Thalie, de Camp à Carondelet ; No 1108 (nouveau numéro) Carondelet près Calliope.

Huitième Precinct—De Carondelet à Baronne, de Julie à Thalie ; No 895 avenue Howard.

Neuvième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Calliope ; coin Calliope et Dryades.

Dixième Precinct—De Calliope à Thalie, de Baronne à Franklin ; terrain de ville, Erato entre Baronne et Dryades.

Onzième Precinct—De Franklin à Howard, de Delord à Thalie ; coin Liberté et Erato.

Douzième Precinct—De Delord à Thalie, de Howard à Magnolia ; coin Erato et Sud Robertson

Treizième Precinct—De Magnolia à l'avenue Carrollton, de Delord à Thalie ; No 1226 Willow.

TROISIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue Magazine, de Canal à Julie ; coin Notre Dame et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Magazine à St-Charles, de Canal à Julie ; bâtisse de la Librairie, Camp, près Lafayette.

Troisième Precinct—De St Charles à Dryades, de Canal à Poydras ; No 218 Dryades.

Quatrième Precinct—De Poydras à Julie, de St Charles à Dryades ; No 548 (nouveau numéro) Dryades.

Cinquième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Poydras ; 229 rue Dryades.

Sixième Precinct—De Poydras à Julie, de Dryades à Bassin ; 643 (nouveau numéro), rue Dryades.

Septième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Poydras ; coin Avenue Tulane et Bassin

Huitième Precinct—De Poydras à Julie, de Bassin à Liberté ; 728 Franklin.

Neuvième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Julie à Poydras ; 1626 Lafayette.

Dixième Precinct—De Poydras à l'Avenue Tulane (Commune), de Liberté à Claiborne ; 547 Clara.

Onzième Precinct—De l'Avenue Tulane (anciennement Commune) à Canal, de Liberté à Claiborne ; 1691 Avenue Tulane.

Douzième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Julie à Poydras ; 1906 Lafayette.

Treizième Precinct—De Poydras à Gravier, de Claiborne à Johnson ; coin Bolivar et Perdido.

Quatorzième Precinct—De Gravier à Palmyre, de Claiborne à Johnson ; Bolivar, près l'avenue Tulane.

Quinzième Precinct—De Palmyre à Canal, de Claiborne à Johnson ; 228 Sud Roman.

Seizième Precinct.—De Canal à Palmyre, de Johnson à Broad ; coin Mire et Palmyre.

Dix-septième Precinct—De Palmyre à Gravier, de Johnson à Broad ; 2333 avenue Tulane.

Dix-huitième Precinct—De Gravier à Julie, de Johnson à Broad ; 2130 Gravier.

Dix-neuvième Precinct—De Broad à la Métairie, de Canal à Julie ; coin Avenue Hagan et D'Hémécourt.

QUATRIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de Canal à St Louis ; 310 Passage de la Bourse, près Bienville.

Deuxième Precinct—De Royale à Dauphine, de Canal à St-Louis ; 824 Bienville.

Troisième Precinct—De Dauphine à Remparts, de Canal à St-Louis ; 900 Bienville, près Dauphine.

Quatrième Precinct—De Remparts à Marais, de Canal à St-Louis ; 226 Marais.

Cinquième Precinct—De Marais à Claiborne de Canal à St-Louis ; 311 Marais.

Sixième Precinct—De Claiborne à Roman, de Canal à St-Louis ; coin Bienville et Roman.

Septième Precinct—De Roman à Galvez, de Canal à St-Louis ; 229 Roman.

Huitième Precinct—De Galvez à Broad, de Canal à St-Louis ; Dorgenois, près Canal.

Neuvième Precinct—De Broad aux bois, de Canal à St-Louis ; Pierce et Canal.

CINQUIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chartres, de St-Louis à St Philippe ; 632 Chartres.

Deuxième Precinct—De Chartres à Bourbon, de St-Louis à St Philippe ; 40 St-Pierre, entre Royale et Chartres.

Troisième Precinct—De Bourbon à Bourgogne de St-Louis à Orléans ; 710 Bourgogne.

Quatrième Precinct—De Orléans à St-Philippe, de Bourbon à Bourgogne ; 941 Orléans.

Cinquième Precinct—De Bourgogne à Villeré, de St-Louis à Orléans ; 71 Bourgogne.

Sixième Precinct—De Orléans à St-Philippe, de Bourgogne à Villeré ; 1003 (nouveau numéro) Orléans.

Septième Precinct—De Villeré à Roman, de St-Louis à Orléans ; 709 Robertson.

Huitième Precinct—De Orléans à St-Philippe, de Villeré à Roman ; 725 Robertson, entre Orléans et St-Anne.

Neuvième Precinct—De Roman à Tonti, de St-Louis à Orléans ; Prieur et St-Pierre.

Dixième Precinct—De Orléans à St-Philippe, de Roman à Tonti ; 330 Tonti, près Dumaine.

Onzième Precinct—De Tonti à Broad, de St-Louis à St-Philip ; 457 Ste-Anne et Tonti.

Douzième Precinct—De Broad au Lac, de St-Louis à St-Philippe ; coin Rendon et Dumaine.

SIXIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chartres, de St-Philippe à Hôpital ; coin Gallatine, et Hôpital.

Deuxième Precinct—D'Hôpital à Esplanade, du fleuve à Chartres ; coin Prytania et Gallatine.

Troisième Precinct—De Chartres à Remparts, de St Philippe à Hôpital ; 1136 Dauphine, coin Hôpital.

Quatrième Precinct—D'Hôpital à Esplanade, de Chartres à Remparts ; Quartier et Bourbon.

Cinquième Precinct—De Remparts à Villeré, de St-Philippe au Chemin du Bayou ; coin Ursulines et Liberté.

Sixième Precinct—Du Chemin du Bayou à Esplanade, de Remparts à Villeré ; Liberté, entre Chemin du Bayou et Quartier.

Septième Precinct—De Villeré à Claiborne, de St-Philippe à Esplanade ; 1522 Ursulines.

Huitième Precinct—De Claiborne à Prieur, de St-Philippe à Esplanade ; Claiborne et Ursulines.

Neuvième Precinct—De Prieur à Rocheblave, de St-Philippe à Esplanade ; 1025 Tonti.

Dixième Precinct—De Rocheblave au Bayou, St-Jean ; de St-Philippe à Esplanade ; Septième et Ursulines.

SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—De No d Peters à Chartres, d'Esplanade à Champs-Elysées ; 375 Decatur, près Français.

Deuxième Precinct—De Chartres à Dauphine, d'Esplanade à Champs-Elysées ; Royale près Français.

Troisième Precinct—De Dauphine à Remparts, d'Esplanade à Champs-Elysées ; coin Bourbon et Bourgogne.

Quatrième Precinct—De Remparts à Marais, d'Esplanade à Champs-Elysées ; 1130 Française.

Cinquième Precinct—De Marais à Robertson, de St Antoine à Champs-Elysées ; 2140 Bourbon, coin Robertson.

Sixième Precinct—De Robertson à Célestine, de Champs Elysées à St-Antoine ; coin Français et Claiborne.

Septième Precinct—De St-Antoine à l'Avenue St-Bernard, de Marais à Célestine ; coin Annette et Claiborne.

Huitième Precinct—De Marais à Derbigny, de l'Avenue St-Bernard à Esplanade ; coin Lapeyrouse et Claiborne.

Neuvième Precinct—De Derbigny à Galvez, de l'Avenue St-Bernard à Esplanade ; coin Prieur et Labarpe.

Dixième Precinct—D'Esplanade à l'avenue St-Bernard, de Galvez à Broad ; coin Rocheblave et St-Bernard

Onzième Precinct—De l'avenue St-Bernard à Champs-Elysées, de Célestine à Maigny ; coin St-Bernard et Tonti.

Douzième Precinct—De Broad aux bois, d'Esplanade à l'avenue Marigny ; coin Lapeyrouse et Gentilly.

Treizième ward—De l'avenue Marigny au Lac Pontchartrain, de Champs-Elysées aux bois ; Spanish Fort, chez J. Kern.

HUITIEME WARD.

Premier Precinct—De Champs-Elysées à l'avenue Lafayette, de Peters à Chartres ; coin Espagne et Chartres

Deuxième Precinct — De Champs-Elysées à Mandeville, de Chartres à Remparts ; coin Maigny et Bourgogne.

Troisième Precinct—De Mandeville à Lafayette, de Chartres à Remparts ; 2430 Bourgogne entre Espagne et Mandeville.

Quatrième Precinct—De Champs Elysées à Mandeville, de Remparts à Villeré ; St-Claude, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cinquième Precinct—De Mandeville à Lafayette, de Remparts à Villeré ; avenue St-Roch, entre St-Claude et Marais.

Sixième Precinct—De Champs-Elysées à l'avenue Lafayette, de Villeré à Célestine ; Derbigny et Mandeville.

Septième Precinct—De Champs-Elysées à l'avenue Lafayette, de Célestine au Lac ; Célestine et Champs-Elysées.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—De North Peters à St-Claude, de Lafayette à St Ferdinand, Royale, entre Port et St-Ferdinand.

Deuxième Precinct. — De St-Ferdinand à Clouet, de Nord Peters à St Claude ; Montégut et Dauphin.

Troisième Precinct — De Clouet à Piété, de Nord Peters à St-Claude ; Remparts et Louisa.

Quatrième Precinct—De Piété à Congress, de Nord Peters à St-Claude, Dauphine, près Elmire.

Cinquième Precinct - De Congress à Barthélemy, de Nord Peters à St-Claude ; Dauphine et Alvar.

Sixième Precinct—De Barthélemy à Pologne de Nord Peters à St-Claude ; Remparts, près Barthélemy.

Septième Precinct—De l'avenue Lafayette à Clouet, de St Claude à la Promenade Florida ; Urquhart, près Frenaye.

Huitième Precint—De Clouet à Pologne, de St-Claude à la Promenade Florida ; Louisa entre St Claude et Marais.

Neuvième Parcinct—De l'avenue du Peuple aux bois, de la Promenade Florida au Pontchartrain ; Petits Bois.

Dixième Precinct—De Pologne à Deléry, du fleuve à St-Claude ; coin avenue Jordan et Dauphine.

Onzième Precinct—De Pologne au Canal des Pêcheurs, de St-Claude à la Promenade Florida ; coin avenue Jordan et Marais.

DIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Rousseau, de Félicité à Josephine ; No 455 Joséphine, près Rousseau.

Deuxième Precinct—De Josephine à Première, du fleuve à Rousseau ; coin sud est Josephine et Rousseau.

Troisième Precinct—De Rousseau à Chippewa de Félicité à Josephine ; No 503 Joséphine.

Quatrième Precinct—De Josephine à Première de Rousseau à Chippewa ; coin Rousseau et Joséphine.

Cinquième Precinct—De Chippewa à Laurel, de Félicité à Josephine ; No 724 Josephine

Sixième Precinct—De Josephine à Première, de Chippewa à Laurel ; No 840 Joséphine.

Septième Precinct—De Laurel à Camp, de Félicity Road à Josephine ; No 905 Joséphine.

Huitième Precinct—De Josephine à Première, de Laurel à Camp ; No 908 Josephine.

Neuvième Precinct—De Camp à St-Charles, de Felicity Road à Josephine, No 2010 Prytanée.

Dixième Precinct—De Joséphine à Premiere de Camp à St-Charles ; No 1404 Joséphine

Onzième Precinct—De St-Charles à Baronne, de Felicity Road à Josephine ; No 2010 Baronne entre St-Andre et Joséphine.

Douzième Precinct—De Joséphine à Première, de St Charles à Baronne ; coin Joséphine et Carondelet.

Treizième Precinct—De Baronne à Franklin de Felicity Road à Josephine, coin Joséphine et Dryades.

Quatorzième Precinct—De Joséphine à Première, de Baronne à Franklin ; coin sud-ouest Joséphine et Dryades.

Quinzième Precinct—De Franklin aux bois, de Felicity Road à Joséphine ; Joséphine, entre Liberté et Howard.

Seizième Precinct—De Joséphine à Première de Franklin aux bois ; Joséphine, entre Liberté et Howard.

ONZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Première à Washington ; 513 Washington, entre Fulton et Rousseau.

Deuxième Precinct—De Washington à Toledano, du fleuve à St-Thomas ; 516 Washington, près Fulton.

Troisième Precinct—De St-Thomas à Annonciation, de Première à Washington ; 625 Washington, entre Chippewa et St-Thomas.

Quatrième Precinct—De Washington à Toledano, de St-Thomas à Annonciation ; 920 Washington, près Chippewa.

Cinquième Precinct—De Annonciation à Constance, de Première à Washington ; 837 Washington, près Laurel.

Sixième Prec